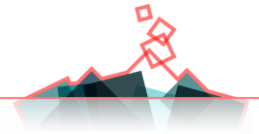


LES VILLES QUI MANGENT : LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE OU DE L'URBANISME AGRICOLE



Julie LEQUIN

3 février 2016

Notre contexte est celui de l'épuisement et de la finitude de nos ressources naturelles. Certains prédisent une pénurie de sable d'ici 2100. Or, c'est la troisième ressource la plus utilisée de la planète après l'eau et l'air¹. Matière première du béton, elle est surtout utilisée dans la construction des bâtiments et des routes. Elle sert aussi à la fabrication du verre, à la fabrication de composés électroniques ou encore à la filtration de l'eau. Nos modèles d'exploitation et notre utilisation des ressources ne font qu'aggraver cette situation. Ainsi, nous devons nous demander comment nous allons (et comment nous voulons) habiter notre terre demain.

Cette terre sera celle d'une population habitant en ville. D'après les chiffres de l'ONU, la population mondiale s'élèvera à 9,7 milliards en 2050 et 66% de cette population habitera dans les zones urbaines. Ainsi, nous sommes de plus en plus nombreux et les ressources naturelles se font de plus en plus rares. Dans ce contexte, comment allons-nous nourrir nos sociétés et plus particulièrement nos villes tout en créant des modèles de production et de consommation répondant aux enjeux d'épuisement de ces ressources ?

Cet article souhaite apporter des éléments de réflexion sur ces questionnements via le prisme de l'agriculture urbaine (ou de l'urbanisme agricole). Les pratiques agricoles en ville connaissent un essor important. Elles ont notamment été identifiées par la FAOⁱ comme une des solutions pour faire face aux besoins de sécurité alimentaire et aux défis de l'urbanisation et de la périurbanisation². C'est pourquoi, le sujet de l'agriculture urbaine suscite de plus en plus d'intérêt et devient un thème récurrent dans les débats et conférencesⁱⁱⁱ. A ce titre, l'auteure³ de cet article s'est inspirée de trois conférences qui ont traité du sujetⁱⁱⁱ.

L'ensemble des interventions lors de ces conférences ont montré qu'il existe un foisonnement d'initiatives qualifiées d'agriculture urbaine. Ces dernières revêtent des formes très diverses : de micro-projets qui réinjectent de l'agriculture ou du paysager dans la ville (jardins collectifs, poulaillers dans la ville de Genève, maintien des espaces historiques paysagers à Montreuil avec les murs à pêches etc.) à des projets de grande ampleur à visée socio-économique (projet de construction d'une

¹ Chaumillion, Eric. Pourquoi le monde se dirige droit vers une pénurie de sable. In : site atlantico.fr, 4 septembre 2014. Disponible sur : <http://www.atlantico.fr/.../pourquoi-monde-se-dirige-droit-vers-penurie-sable>

² Agriculture urbaine et sécurité alimentaire. FAO, Journée mondiale de l'environnement : des villes plus vertes, 3 juin 2005

³ Ingénieure agronome, chercheuse think-tank en agronomie à la Fabrique des Territoires Innovants en tant que doctorante CIFRE en économie rattachée à l'Agrocampus Ouest

tour agricole dans Romainville, mise en place de parcs agricoles multifonctionnels à Florence et à Barcelone etc.)^{iv}. Par ailleurs, l'intégration spatiale de ces projets agricoles dans la ville est plus ou moins importante. Cela va de l'intra-urbain (toitures urbaines à destination agricole) au périurbain (construction d'un parc agro urbain en périphérie de Genève).

Nous assistons au développement d'un nouveau phénomène social : « l'insertion de l'activité agricole dans un espace qui ne lui est pas dédié et des modes de pensée empruntés au monde rural »⁴. C'est ce qu'Olivier Borjes, *maître de conférences en aménagement de l'espace à l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA)*, appelle la « ruralification ». A titre d'exemple, des friches urbaines de la Plaine de Versailles ont été requalifiées et réhabilitées en espace agricole (production maraîchère, zone pédagogique et jardins familiaux)⁵.

Ainsi, nous pouvons nous demander quel est l'intérêt de ces nouvelles pratiques et comment doit-on les envisager par rapport aux modèles existants. Cet article propose ainsi d'explorer dans une première partie le besoin émergent de restaurer un lien société et nature au travers d'une illustration théorique : le concept de « biorégion urbaine » d'Alberto Magnaghi et d'une illustration pratique : la ferme en permaculture du Bec Hellouin. Nous ouvrirons ensuite sur les potentialités qu'offre la restauration de ce lien société-nature par l'intégration des activités agricoles au sein des villes. Cela permettra d'apporter des éléments de réponse quant aux synergies régénératrices pouvant être mises en place pour ré-encastrent les différents systèmes (économiques, sociaux, financiers etc.) dans lesquels nous vivons.

Les nouveaux modèles que sous-tendent l'agriculture urbaine amènent la question de l'appropriation des métamorphoses auxquelles nous allons devoir faire face. Dans une seconde partie, nous avons choisi de développer la thèse de l'agriculture urbaine comme une transition vers une « ville qui mange ». Cette ville végétalisée formerait un système homogène qui s'articulerait en lien avec les territoires alentours qui offriraient une nourriture diversifiée en abondance. Ce système dépasserait le modèle dichotomique centre-périphérie. Nous verrons tout d'abord que ce positionnement devra se confronter à une conception de l'agriculture très ancrée au niveau rural. Ensuite, nous mettrons l'accent sur le développement d'un système agro-urbain, matérialisation de la notion de la « ville qui mange ». Ce projet de territoire nécessitera de repenser les politiques alimentaires à l'origine d'une nouvelle gouvernance alimentaire territoriale.

⁴ Borjes, Oliver. L'agriculture en ville, [En ligne] 2015. Disponible sur : <http://sms.hypotheses.org/...>

⁵ Intervention d'introduction de Xavier Laureau, *agriculteur et entrepreneur aux Fermes de Gally en Ile-de-France*, lors de la conférence « L'urbanisme agricole, une nouvelle fabrique territoriale ? » à la COP 21

1. Comment réintégrer la nature à nos sociétés, de la campagne dans nos villes ?

1.1. Reconnecter la société et son environnement naturel

Si la civilisation a longtemps évolué avec l'environnement naturel qui l'entourait, la relation de l'homme avec la nature se serait interrompue avec l'arrivée des machines. C'est ce que Karl Marx a appelé la rupture de l'échange métabolique (« metabolic rift ») entre nature et société⁶. Cette dernière aurait été causée par l'intégration du capitalisme. Par la suite, d'autres auteurs (Friedmann, Campbell, Foster ou encore Moore) ont montré que l'évolution de nos modèles agricoles alimentaires étaient reliés à la notion de *metabolic rift*. En effet, à partir des années 1950-1960, l'agriculture a été marquée par la mise en place de nouvelles méthodes agronomiques qui dépendent fortement des produits chimiques et des matériaux génétiques produits dans des conditions industrielles. L'agriculture s'est petit à petit déconnectée de son ancrage naturel (le sol, la nature, le climat etc.) au sein duquel le territoire est devenu le support inanimé de l'activité humaine. Dans la mesure où l'agriculture dominante dite « chimiquement intensive »⁷ concourt à la destruction des conditions écologiques de sa propre reproduction, il paraît nécessaire de reconstruire des écosystèmes homme-nature en particulier dans les zones qui s'en éloignent le plus : les aires urbaines et péri-urbaines. En effet, les villes se sont développées et organisées à partir du 19^e siècle selon un « fantasme de l'hygiénisme » (ville sans odeur, sans déchets etc.). Ceci a contribué à pousser l'agriculture hors des villes⁸. En outre, la reconnexion des individus avec leur milieu naturel est une exigence sociale de plus en plus importante.

1.1.1. Recréer l'échange métabolique entre nature et société à une échelle territoriale : le concept de biorégion urbaine

Ces considérations ont inspiré Alberto Magnaghi, *architecte urbaniste et chef de file de la Société des territorialistes italiens*, pour développer son concept de « biorégion urbaine »⁹, une nouvelle conception du projet de territoire entre nature et société.

L'originalité du concept de biorégion urbaine trouve ses fondements dans l'établissement d'une politique intégrée. Si bon nombre de politiques ont fonctionné jusqu'alors de façon sectorielle (on traite la question alimentaire séparément de la question de l'aménagement urbain et séparément de la question des services sociaux etc.), la biorégion s'appuie sur une politique qui traite les questions de façon transversale. Selon A. Magnaghi, il faudrait ainsi passer d'une politique sectorielle de lieux à une politique de lien. Dans une perspective plus générale, les biorégions urbaines pourraient s'organiser en réseau pour construire une « mondialisation par le bas, fondée sur la gestion collective du territoire comme bien commun ».

⁶ McMichael, Philip. A food regime genealogy. *The Journal of Peasant Studies*, 2009, vol. 36, no 1, p. 139-169

⁷ Expression de Bruno Parmentier utilisée lors de la conférence « Nourrir les hommes, les nouveaux défis de l'agriculture » à l'Université de la Terre

⁸ Intervention de Pierre Cornu sur les « Enjeux alimentaires en ville » lors des Journées de lancement du projet PSDR « FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire » (FRUGAL), le 9 décembre 2015

⁹ Intervention d'introduction d'Alberto Magnaghi lors de la conférence à la COP 21 le 3 décembre 2015

Le concept de biorégion urbaine prône un retour au territoire et à son environnement naturel par la mise en lien d'éléments constructifs d'un projet de territoire. Il souhaite ainsi s'appuyer sur une vision multidimensionnelle de ce dernier en prenant comme fondements ses ressources naturelles (comme les équilibres hydrogéomorphologiques, la biodiversité) et ses ressources humaines et cognitives (telles que les cultures, les savoirs locaux, l'histoire). L'activation des ressources de la biorégion est telle qu'elle permet d'entretenir les conditions de sa propre reproduction. La valorisation des ressources énergétiques locales suit par exemple un développement intégré. Les espaces agroforestiers ont une vocation multifonctionnelle pour la requalification des relations ville-campagne et la réduction de l'empreinte écologique. Par ailleurs, la biorégion est un espace de réseau et de valorisation mettant en relation les centralités urbaines polycentriques et leurs espaces publics (villes de villages, réseaux de villes) et leurs ressources respectives. Cette reconfiguration implique de ce fait l'abandon du modèle opposant centre et périphérie. Enfin, la biorégion urbaine est un espace politique, régulé par des « institutions de démocratie participative et des formes de gestion sociale des biens communs territoriaux pour un autogouvernement de la biorégion ».

Ainsi, le projet de territoire est le croisement d'un espace géographique et écologique, un espace social et culturel et un espace institutionnel.

1.1.2. Recréer l'échange métabolique entre nature-société : transposer le fonctionnement des cycles biologiques aux activités humaines

Dans la perspective d'une reconstruction du lien homme-nature, il est possible de s'inspirer de l'exemple de la ferme du Bec Hellouin⁹. Créée par Charles et Perrine Hervé-Gruyer¹⁰ dans le département de l'Eure, la ferme met en pratique le concept de permaculture. Sans en détailler le principe ni le fonctionnement de la ferme, il est intéressant de revenir sur une des idées motrices qui a fait naître ce projet : la recherche de la résilience.

En effet, Perrine et Charles Hervé-Gruyer se sont étonnés, après de nombreux voyages, de la résilience des écosystèmes naturels. Plus particulièrement, lors de la conférence « Nourrir les hommes, les nouveaux défis de l'agriculture », C. Hervé-Gruyer a mentionné les récifs coralliens et la forêt amazonienne, deux exemples d'écosystèmes possédant à la fois une grande biodiversité et pourtant très peu de ressources. Ce rapport s'explique par le fonctionnement cyclique de ces écosystèmes : chaque élément remplit plusieurs fonctions et chaque fonction est remplie par plusieurs éléments. Les récifs coralliens, par exemple, représentant moins de 0,1 % de la surface des océans, abritent pourtant près de 30 % de la diversité marine¹¹. Dans des eaux présentant peu de phytoplanctons c'est-à-dire peu d'éléments nutritifs, c'est le fonctionnement symbiotique entre les animaux (coraux) et les végétaux (algues) qui permet un tel foisonnement. Le corail produit, par exemple, des excréments utilisés par les algues leur permettant de faire la photosynthèse utile à leur développement. Celles-ci relâchent alors à leur tour via ce processus des nutriments utilisés par les coraux pour se développer et construire leur squelette.

Ce fonctionnement naturel, tout comme le concept de permaculture, s'appuient sur un fonctionnement en « système bouclé ». Cette façon de concevoir les systèmes agissant comme un cercle vertueux pourrait ainsi inspirer nos pratiques dans la mesure où il répond à l'enjeu de finitude

¹⁰ Intervention de Charles Hervé-Gruyer, *fondateur de la Ferme du Bec Hellouin*, lors de la conférence « Nourrir les hommes, les nouveaux défis de l'agriculture » à l'Université de la Terre le 5 décembre 2015.

¹¹ Rémy, Vincent. La bataille du corail. In : Télrama.fr, 10 août 2015. Disponible sur : www.telerama.fr/.../la-bataille-du-corail

de nos ressources. La puissance d'un tel concept provient du fait qu'il peut s'appliquer à d'autres systèmes qu'une exploitation agricole : une entreprise privée à une échelle ultra-locale ou encore une ville à une échelle supra-locale etc.^{vi}

Ainsi, le besoin voire la nécessité de reconstruire un lien entre société et nature pourrait passer par une reconstruction du lien urbain-rural, ville-campagne. A ce titre, le projet stratégique de l'agriculture et des ressources naturelles peut jouer un rôle dans la réorganisation et la redéfinition de ces liens.

2.1. Valoriser l'agriculture comme outil à externalités positives dans la ville

Au-delà de sa fonction productive et nourricière, l'agriculture remplit d'autres fonctions. Elle a tout d'abord une fonction économique puisqu'elle concourt à la création d'emplois : les acteurs impliqués dans la chaîne agroalimentaire (production, transformation, distribution etc.) mais aussi les acteurs de l'interprofession (chambre d'agriculture, organisme de défense et de gestion des signes de qualité et d'origine etc.). Par ailleurs, l'agriculture française possède une fonction environnementale et paysagère. En effet, elle permet d'entretenir le territoire via les pratiques liées au pâturage, l'agroforesterie, la remise en culture des terres en friche etc. Enfin, l'agriculture a une fonction récréative et sociale via l'entretien du patrimoine territorial (culturel, historique etc.).

Cette multifonctionnalité est transposable au cas de l'agriculture urbaine. Dans le concept de biorégion, l'agriculture est envisagée comme un moyen de renforcer la qualité urbaine de la ville. À titre d'exemple, Catherine Muller, *présidente de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage)*, montre que la végétalisation des espaces en ville peut être un levier pour agir sur la santé de ses habitants¹². En effet, la végétalisation aurait des bienfaits sur la santé physiologique ou encore psychologique.

La ville de Casablanca a développé un programme d'agriculture urbaine, présenté lors de la conférence par Fouad Amraoui, *professeur hydrogéologue à l'Université Hassan II Ain Chock de Casablanca*¹³. Celle-ci a été envisagée comme « facteur intégratif d'un développement urbain optimisé au climat ». De nombreux projets associés ont vu le jour dans et autour de la ville mêlant habitat et agriculture, tourisme et agriculture, social et agriculture et offrant de nombreuses potentialités à la ville :

- des espaces de production alimentaire régionale offrant un approvisionnement de proximité ;
- des espaces esthétiques et de loisirs via la mise en place d'espaces verts ;
- un cycle vertueux urbain-rural via l'utilisation des ressources. La gestion de l'eau, par exemple, est pensée de façon globale : l'eau dédiée à la consommation urbaine privée peut servir dans un second temps à la consommation agricole ;
- un effet régulateur du climat : les espaces verts permettent, par exemple, de diminuer les pollutions aériennes.

¹² Intervention de Catherine Muller lors de la conférence « Durable et vivable : une autre ville est possible » à l'Université de la Terre le 4 décembre 2015

¹³ Intervention de Fouad Amraoui lors de la conférence » à la COP 21 lors de la seconde table ronde

Il s'agirait presque de réinventer le temps où l'agriculture était péri-urbaine (période avant le dernier tiers du 19^e siècle). Elle avait à la fois un rôle d'approvisionnement de la ville et un rôle de gestion environnementale (les déchets urbains, y compris les eaux usées, étaient utilisés dans l'entretien des sols agricoles). Ainsi, cette agriculture était « consubstantielle à la ville qu'elle nourrissait et assainissait : elle était profondément urbaine »¹⁴. L'agriculture intégrée à la ville peut de la sorte être un moyen de requalifier la question de la ville.

2. Comment opérer un retour à la « ville qui mange » soit la mise en place d'un projet agro-urbain ?

La question de revenir à une forme de « ville qui mange » peut donc se poser, ou du moins celle de reconstruire une agriculture de proximité qui entretient des rapports fonctionnels avec la ville. Le développement de cette forme de système agricole, tout en risquant de rencontrer des oppositions fortes, devra s'appuyer sur l'existence d'un réel projet économique (la question se pose encore de savoir ce que l'on entend par là).

1.2. Identifier les résistances à l'intégration de l'agriculture à la ville

Le développement de projets d'agriculture urbaine suppose une reformulation de l'aménagement urbain à l'origine de nouvelles contraintes techniques. Notre rapport à la densité devra ainsi évoluer. L'aménagement des espaces et l'accès aux services devra intégrer les contraintes structurelles et logistiques qu'imposent l'agriculture (surface, gestion des effluents etc).

Ces contraintes techniques ne sont pas à négliger mais nous souhaitons ici mettre l'accent sur les tensions auxquelles les projets économiques d'agriculture urbaine vont devoir faire face : la confrontation avec une conception très ancrée de l'agriculture rurale. En effet, le monde agricole est, dans l'imaginaire, rattaché au monde rural et à la campagne et l'agriculteur est avant tout un fermier, un paysan. Le monde agricole ne peut aller de pair avec le monde urbain comme le voudrait l'agriculture urbaine. Cet imaginaire collectif est alimenté par notre histoire. Nous avons grandi dans un monde où l'agriculture correspond à des immenses champs céréaliers, des animaux qui pâturent ou alors parqués dans des bâtiments, des tracteurs et des silos. Elle renvoie aussi à une lutte continue contre l'urbanisation et l'artificialisation des sols. Notons que la séparation urbain-agricole s'appuie sur des outils d'aménagement de l'espace selon lesquels une distinction forte est faite entre les zones agricoles d'un côté et les zones constructibles d'un autre côté¹⁵.

Ainsi « l'irruption de l'agriculture dans la cité nous apparaît de prime abord comme une rupture fondamentale dans notre façon de concevoir non seulement la ville, mais aussi l'agriculture, l'agriculteur lui-même et la campagne »¹⁶, comme nous le précisent François Purseigle, Antoine Poupart et Pierre Compère. L'agriculture urbaine risque ainsi de se confronter à la persistance d'une

¹⁴ Fleury, André et Donadieu, Pierre. De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 1997, vol. 31, p. 45-61

¹⁵ Intervention de Joëlle Salomon Cavin, *maître d'enseignement et de recherche en Politiques territoriales à l'Université de Lausanne et chercheuse associée au CNRS-Ladyss*, lors de la conférence à la COP 21

¹⁶ Purseigle François et al. *La ferme verticale : image paroxystique de mondes agricoles en mutation*. Laboratoire d'urbanisme agricole, Toulouse, 2011

certaine forme de « conservatisme rural », pour reprendre les mots d'Olivier Bories, qui peut percevoir l'intégration de l'agriculture à la ville comme une destruction du travail engagé jusqu'alors. Dans une certaine mesure, il est vrai que l'agriculture urbaine va remettre en question notre conception de l'agriculture dans son rapport au sol et au territoire physique et social. De nombreux projets d'agriculture urbaine mettent, en effet, déjà en œuvre des systèmes de cultures hors-sol (cf. les fermes verticales). Par ailleurs, l'agriculture urbaine s'implantera sur des zones étant dépourvues de spécificités territoriales et/ou agronomiques. De fait, elle remet aussi en question le métier d'agriculteur. Lors du Congrès annuel des SAFER^{vii} en décembre 2015, le film d'introduction de la journée répétait que « le métier d'agriculteur, où qu'on soit dans le monde, est toujours le même : un sol, un climat et un objectif, produire des denrées alimentaires les plus satisfaisantes pour nos contemporains ». Voilà à quel point sont ancrées les conceptions de l'agriculture. Pour pousser notre propos à son paroxysme, nous ajouterons simplement que le terme d'agriculture est formé d'*ager* qui, en latin, signifie « le champ, le fonds de terre » et possède aussi le sens de campagne et territoire.

Or, selon Joëlle Salomon-Cavin, les conditions d'intégration de l'agriculture dans la ville sont aussi la prise en compte de la profession agricole au sein des projets. De là, démontrer l'intérêt de tels projets notamment vis-à-vis des agriculteurs est un réel enjeu du développement de ce type d'agriculture.

1.3. Envisager la configuration d'un système agro-urbain

La ville de Barcelone a entrepris de positionner l'alimentation comme un élément de connexion entre la ville et la campagne puisque, d'après Sonia Callau-Berenguer, *directrice de l'Unité espaces agricoles au Conseil provincial de Barcelone*, il ne devient plus possible de les planifier séparément¹⁷. Ainsi, selon la directrice, il est nécessaire de s'orienter vers la construction d'un « système agro-urbain » en intégrant une symbiose entre ces deux ensembles. Ce système consisterait à approvisionner la ville et sa périphérie grâce à des productions situées à proximité de cet espace.

On peut se demander alors jusqu'à quelle distance il faudrait aller chercher autour de la ville si l'on souhaite nourrir un jour tous ses habitants à partir des seules ressources alimentaires du territoire local.

1.3.1. Construction d'un projet de territoire alimentaire

Voici la question à laquelle a tenté de répondre une étude prospective menée au sein de l'Agrocampus Ouest sur le territoire de Rennes métropole¹⁸. En se basant sur deux *scenarii* (modèle de production et de consommation actuel vs modèle plus économe et respectueux de l'environnement), le « potentiel d'autoproduction » du territoire de Rennes métropole (en volume et en surface) a été calculé en 2030¹⁹. Ce calcul a intégré la surface agricole utile déjà connue et utilisée

¹⁷ Intervention de Sonia Callau-Berenguer lors de la conférence à la COP 21 lors de la première table ronde

¹⁸ De 2010 à 2013, trois promotions de l'Agrocampus Ouest de la spécialisation « Agriculture durable et développement territorial » ont mené une étude prospective intitulée « Rennes, ville vivrière ? » encadré par Catherine Darrot, sociologue et maître de conférence à Agrocampus Ouest

¹⁹ Darrot Catherine. Rennes, ville vivrière? *Une prospective proposée par les étudiants de l'option « Agriculture Durable et Développement Territorial » d'Agrocampus Ouest*. Pour 4/2014 (N° 224), p. 405-414

ainsi que des surfaces additionnelles potentielles (les espaces verts publics et les espaces privés comme les toits, les jardins). Par ailleurs, il a pris en compte des variables telles que le régime alimentaire, le modèle productif etc.

Le *scenario* d'autonomie alimentaire (réduction de l'alimentation carnée, du gâchis alimentaire, production en agriculture biologique etc.), certes ambitieux, montre qu'un changement de pratiques permet de réduire la consommation d'espace totale de 50%. En effet, les surfaces productives nécessaires se trouveraient dans un rayon de 22 km par rapport au centre urbain (contre 28 dans le *scenario* tendanciel) et les surfaces productives intra-métropole fourniraient 39 % des besoins alimentaires de la population locale (contre 22 % dans le *scenario* tendanciel). Ainsi, il est pertinent de se diriger vers un modèle agricole et alimentaire proche du *scenario* d'autonomie « réduisant les transports de la production à la consommation, limitant le gâchis, fondé sur des pratiques agronomiques apaisées et une plus large présence du végétal en ville, mais aussi pourvoyeur d'emplois aussi nombreux et valorisants que possible et de davantage de lien social ».

Ces calculs mettent en évidence qu'il est possible de nourrir, en partie, une population urbaine à partir des ressources alimentaires du territoire local. Il reste à savoir comment rendre cela possible c'est-à-dire comment activer le potentiel d'autoproduction et faire système entre une demande urbaine et des surfaces productives atomisées et déconnectée de cette même demande.

L'étude apporte des éléments théoriques de réponse en proposant la notion de « territoire d'autonomie alimentaire ». Centré sur un pôle urbain déficitaire en nourriture, ce territoire correspond à la zone permettant de « nourrir son propre bassin de population sans nuire à la capacité des territoires voisins de se nourrir ». Ce territoire qui s'étend donc au-delà de la ville (d'un point de vue administratif) se fonde sur l'existence de territoires complémentaires à proximité qui sont eux excédentaires en produits agricoles. Ainsi, l'idée de territoire d'autonomie alimentaire est de mettre en relation des zones nourricières (excédentaire en produits locaux par rapport à sa population) et de zones non nourricières (déficiente en produits locaux).

Toutefois, les territoires n'ont pas tous le même potentiel d'autoproduction (absence dans certains territoires de zones nourricières à proximité de la ville ou encore présence de zones nourricières exclusivement sur un type de produit). L'étude montre, par exemple, que 100 à 180 % des besoins de la population en produits animaux de Rennes Métropole sont couverts par les productions locales (la métropole est exportatrice) contre 3 % à 40 % des besoins en produits végétaux. Le potentiel d'autoproduction dépend de l'offre alimentaire en local. Il est toutefois possible d'envisager une activation de ce potentiel par la création de zones nourricières. La ville de Barcelone a, par exemple, mis en place plusieurs « ceintures vertes agricoles » en périphérie de la ville. Elles sont à la fois des zones récréatives protégées (jardins partagés, espaces verts etc.) et des espaces gérés en tant que parcs agricoles pouvant approvisionner l'aire urbaine. La ville souhaiterait, à ce titre, associer des « cellules urbaines » (soit des consommateurs) à deux ou trois « cellules alimentaires » (soit des denrées agricoles provenant de ces parcs) de manière à faciliter la logistique.

Toutefois, de nombreuses questions restent en suspens : quel modèle de production choisit-on ? Vaut-il mieux s'orienter plutôt vers une « petite agriculture de proximité » ou une agriculture industrielle ? Faut-il favoriser de l'agriculture horizontale ou verticale ?

1.3.2. Construction d'un projet de gouvernance alimentaire

La construction d'un système agro-urbain suppose, en outre, d'instaurer une nouvelle gouvernance alimentaire à l'échelle territoriale. De nombreux collectifs se mettent ainsi en place : nous citerons ici l'émergence des Conseils de politique alimentaire (connus sous le nom de « Food Policy Council »). Ces derniers sont des organisations bénévoles ayant pour but d'examiner le fonctionnement d'un système alimentaire et fournir des idées, des moyens et des recommandations sur la façon de l'améliorer. Via l'implication des acteurs territoriaux, il est ainsi possible d'avoir une vision globale du système alimentaire tout en mettant en place des actions concertées. A Bristol, par exemple, le Food Policy Council a mis en œuvre des politiques alimentaires à une échelle locale dans le sens d'une alimentation de meilleure qualité via une gouvernance partagée²⁰. En pratique, le conseil a co-construit une charte alimentaire à l'échelle de la ville et sa périphérie en réunissant les acteurs liés à l'alimentation dans son acceptation large (producteurs, restaurations, collectivités locales, organismes de santé, société civile etc.). Cette charte détaille les éléments clés pour instaurer une nouvelle stratégie alimentaire durable pour les communautés urbaines de Bristol (maintenir la diversité des commerces de détail, protéger les terres agricoles ou encore transformer la culture alimentaire). La prochaine étape pour la ville de Bristol est de proposer des outils adaptés.

Le portage politique derrière chaque projet est donc très important. S'il n'existe pas un modèle unique, chaque région appuyée par ses institutions publiques est capable de trouver dans ses ressources de quoi construire son « projet agro-urbain ». Ces dernières sont, à ce titre, les mieux placées pour orienter une nouvelle politique urbaine agricole. Elles sont en effet en mesure de faciliter la mise en lien des systèmes urbains et agricole, notamment via la mise en contact de l'espace public et l'espace agricole²¹. Par ailleurs, les collectivités territoriales telles que les communes, les communautés d'agglomération ou urbaines sont l'échelon d'exécution des politiques publiques les plus à même de favoriser l'intégration de l'agricole à l'urbain, du fait qu'elles soient les détentrices d'outils réglementaires spécifiques (droit de préemption des espaces, baux, ZAP : zones d'agriculture protégée etc.).

²⁰ Intervention de Marcus Grant, *directeur adjoint du programme Bristol Health Partners*, lors de la conférence à la COP 21 lors de la première table ronde

²¹ Intervention d'Augustin Rosenstiehl, *co-fondateur de SOA Architectes et président du Laboratoire d'Urbanisme Agricole*, lors de la conférence à la COP 21 lors de la première table ronde

3. Conclusion

Il n'existerait donc pas une mais bien des agricultures urbaines et péri-urbaines (professionnelle ou non, intra-urbaine ou non etc.). Une de ces formes mérite, selon nous, une attention particulière : celle qui met en jeu des projets agricoles durables à vocation socio-économique car c'est elle qui pourra répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et environnementaux. C'est aussi celle qui met en jeu des projets d'économie circulaire permettant à la fois d'améliorer la qualité urbaine et d'opérer une forme de reterritorialisation de l'alimentation. Elle se présente ainsi comme un moyen de mettre en place un approvisionnement local dans les aires urbaines et de réduire ainsi les mailles de la chaîne agroalimentaire. C'est celle qui permet de refaire de la ville une opportunité de marché directe pour les producteurs. C'est celle qui se présente aussi comme une réponse adaptée aux nouvelles exigences sociales de consommation (qualité nutritionnelle, gustative, proximité etc.). Enfin, c'est celle qui s'impose comme un moyen de « systémiser » l'agriculture en un projet agro-urbain viable économiquement. Elle mérite donc notre attention car elle devra faire l'objet d'un projet de structuration ambitieux des acteurs et des filières.

Ainsi, il est nécessaire de se concentrer sur l'étude de cette agriculture comme entretenant des rapports fonctionnels avec la ville et pas seulement comme un espace mitoyen de la ville. Par ailleurs, nous devons garder en tête que ce type de système relève d'un secteur économique et que, comme l'agriculture française actuelle, il doit « satisfaire les besoins alimentaires ». Il doit ainsi garder une forme d'intensivité qui pourrait être de l'ordre de l'écologiquement intensif pour reprendre les termes de Michel Griffon²².

Il est fort à parier que la « fusion » de l'agricole et l'urbain entraîne de nombreuses questions et reconfigurations, notamment parce qu'elle demande d'inventer une autre façon de penser et construire notre rapport à la ville et à l'agriculture.

Dès lors, il est nécessaire de créer une expertise spécifique qui serait une hybridation de l'agronomie, l'agriculture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire et d'intégrer l'ensemble des acteurs associés à la réflexion de l'agriculture urbaine. C'est notamment ce que prônent des chercheurs français et italiens^{viii} dans leur papier « Croiser les regards d'agronomes et d'urbanistes pour penser l'agriculture périurbaine. Le cas des parcs agricoles de Florence (Italie) »²³. Les ateliers interdisciplinaires « Aménagement et projet agri-urbain du territoire et du paysage » qui ont fait l'objet de cet article ont montré l'intérêt de l'hybridation des regards disciplinaires. La force des urbanistes aménageurs tient à leur capacité à situer les enjeux dans l'espace et celle des agronomes aménageurs à leur capacité à mettre en lumière des modalités d'action agricoles. Il est donc nécessaire de se forger un référentiel commun pour pouvoir dialoguer et échanger de manière à impliquer les acteurs dans la chaîne d'ingénierie territoriale.

²² Griffon Michel. Pour des agricultures écologiquement intensives. Editions de l'Aube, 2010, 144 pages.

²³ Lardon et al. Croiser les regards d'agronomes et d'urbanistes pour penser l'agriculture périurbaine. Le cas des parcs agricoles de Florence (Italie), 9 novembre 2013, [PDF].

Notes de fin

ⁱ La *Food and Agriculture Organization of the United Nations* (ou en français : l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) est une organisation spécialisée du système Nations unies dont la mission est d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous (In site FAO). Elle a publié un rapport de prospective sur l'urbanisation, rendu public en octobre 2006, mettant en avant le cas de l'agriculture urbaine.

ⁱⁱ En plus des conférences citées ci-dessous auxquelles l'auteure a participé, le thème de l'agriculture urbaine a été traité dans plusieurs conférences en 2015 et début 2016. Nous citerons quelques exemples : le Sommet des Ministres de l'Agriculture du 16 janvier 2016 ayant pour thème « How to feed our cities? Agriculture and rural areas in an era of urbanisation » ; l'Agr'idébat organisé par le think-tank Saf agr'idées le 28 septembre 2015 sur le thème « L'agriculture intra-urbaine, une agriculture comme les autres ? » ; Le cycle de 8 conférences en 2015 sur le thème « Cultivons la ville » en partenariat avec la Mairie de Paris ; etc.

ⁱⁱⁱ L'auteure de l'article s'est inspiré de trois conférences :

- L'urbanisme agricole, une nouvelle fabrique territoriale ? Conférence de Paris de 2015 sur le climat (COP21), 3 décembre 2015 s'articulant autour de deux tables rondes :
 - Table ronde n°1 : La proximité retrouvée ou l'opportunité d'inventer une nouvelle géographie de l'alimentation ;
 - Table ronde n°2 : La ville agro-productive ou comment intégrer l'agriculture dans le projet urbain ;Le programme détaillé est disponible à l'adresse suivante : www/L-urbanisme-agricole...
- Durable et vivable : une autre ville est possible. Université de la Terre, UNESCO, 4 décembre 2015 ;
- Nourrir les hommes, les nouveaux défis de l'agriculture. Université de la Terre, UNESCO, 5 décembre 2015.
-

^{iv} Les références sont respectivement :

- Ville de Genève. Des poules en villes, octobre 2014, [En ligne]. Disponible sur : www.ville-geneve.ch/.../projet-cocorico/ ;
- Espaces possibles. Les murs à pêches de Montreuil, un patrimoine unique géré, animé et défendu par des habitants, 3 septembre 2015, [En ligne]. Disponible sur : <https://espaces...de-montreuil> ;
- Intervention de conclusion de Corinne Valls, *maire de Romainville en Seine-Saint-Denis*, lors de la conférence « L'urbanisme agricole, une nouvelle fabrique territoriale ? » à la COP 21
- Bernetti, Iacopo et al. : « Le parc agricole, instrument de l'aménagement stratégique multifonctionnel des espaces périurbains de la Toscane centrale ». In Fleury A. (dir.) : Vers des projets de territoires, vol. 2 des actes du colloque « Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville », ENSP, Université de Nanterre, 2008.

^{vi} La permaculture est une méthode systémique et holistique de conception d'habitats humains et de systèmes agricoles inspirée de l'écologie naturelle (biomimétisme) et de la tradition (Wikipédia). La ferme du Bec Hellouin, considérée comme exemplaire, a fait l'objet d'un rapport d'études de l'INRA démontrant l'efficacité et la pertinence du modèle permacole.

^{vii} Les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) sont des organismes ayant pour mission d'améliorer les structures foncières par l'installation ou le maintien d'exploitants agricoles ou forestiers, par l'accroissement de la superficie de certaines exploitations agricoles ou forestières, par la mise en valeur des sols et, éventuellement, par l'aménagement et le remaniement parcellaires (Wikipédia).

^{viii} Les auteurs de ce papier sont issus de disciplines diversifiées :

- Sylvie Lardon, *directrice de recherche à l'INRA et professeure à AgroParisTech* ;
- Daniela Poli, *architecte et professeure associée en Technique et aménagement du territoire à l'université de Florence* ;
- David Fanfani, *chercheur en Technique et Aménagement du territoire du Département d'Architecture de Florence* ;
- Giulia Giacché, *agronome, docteure en aménagement des territoires (AgroParisTech, France) et en développement rural soutenable, territoire et environnement (Université de Pérouse, Italie)*
- Alberto Magnaghi